

Géopolitique de la crise guadeloupéenne : crise sociale et/ou postcoloniale ?

*Rosan Monza*¹

« Karukera », l'île aux belles eaux, ainsi que la nommaient les premiers habitants amérindiens caraïbes, « Gwada » pour l'actuelle jeune génération qui veut se débarrasser de son patronyme hérité de l'époque coloniale, la Guadeloupe, pour le plus grand nombre, a vécu pendant quarante-quatre jours de grève générale un moment historique qui l'a propulsée sous les projecteurs de l'actualité. Les médias sont, en effet, accourus des quatre coins de la planète pour couvrir la contestation qui s'amplifiait dans l'archipel. Cette contestation fut brandie par certains comme l'étendard de l'amorce d'une révolte mondiale contre les injustices, les inégalités, les abus des lobbies puissants (en langue créole *pwofitasyon* ou « profiteurs »), aggravés par une mondialisation jugée trop libérale et une crise financière qui a fait chanceler les bases de l'économie des États les plus riches.

Si le point de départ a été l'exaspération suite à la flambée des prix, en particulier de l'essence, l'on peut remarquer que c'est un mouvement qui n'a pas été stratégiquement programmé mais bien organisé autour de la coalition de quarante-huit syndicats et associations issues de la société civile. Le LKP « Lyannaj Kont Pwofitasyon », qui signifie en créole « lien », « union » ou « front » contre les profiteurs, est une coalition d'organisations aux objectifs disparates mais unanimes sur la nécessité de mettre un terme aux abus des grands groupes monopolistiques, à l'image du groupe HBG d'Hayot qui contrôle la grande distribution et réalise des marges bénéficiaires considérables.

1. Docteur en géopolitique, université Paris-VIII.

Le contexte de la crise

« Palé pa zafè sé fè zafè ki zafè » (« La palabre n'est plus de mise, place à l'action »)

Cette crise vient en réaction à l'inaction des décideurs et autres responsables institutionnels. Ceux-ci étaient au fait des diagnostics, qu'ils ont d'ailleurs souvent eux-mêmes posés, sur les difficultés que connaissent la Guadeloupe et les Guadeloupéens, et ce, grâce aux informations recueillies par les services de l'État et des collectivités territoriales ainsi que par des organes consultatifs comme le Conseil économique et social régional (CESR). En juin 2008, le CESR a présenté une étude complète et savamment argumentée sur les irrégularités constatées dans les mécanismes de fixation des prix des carburants en Guadeloupe, insistant même sur les stratégies mises en œuvre par la Société antillaise de raffinerie des Antilles (la SARA) pour empêcher la libre concurrence de la distribution des produits pétroliers. Cette étude a été réalisée sous la direction d'un des membres du bureau, le « béké » Didier Payen. Autre exemple, l'affaire épineuse posée par le problème de la pollution durable de 5 000 ha de sol de bananeraies en Guadeloupe (le double en Martinique) par des pesticides contenant des molécules de sulfate organochloré a aussi suscité de nombreuses études. Rappelons que ces molécules sont soupçonnées d'être à l'origine de la recrudescence des cancers de la prostate, des leucémies, de l'infertilité, de l'empoisonnement des eaux et des denrées végétales. C'est d'ailleurs pour mesurer l'ampleur du problème et la réalité des risques sanitaires encourus, que deux commissions du Sénat, celle des Affaires sociales et celle des Affaires économiques, ont auditionné, le 9 octobre 2007, quatre ministres : Michel Barnier, ministre de l'Agriculture et de la Pêche, Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'État chargée de l'Écologie, et Christian Estrosi, secrétaire d'État chargé de l'Outre-mer. La responsabilité de l'État, c'est-à-dire des ministres socialistes comme ceux de la droite et des services en charge du contrôle et des autorisations, est engagée dans cette affaire car ils ont cédé au lobby béké de la Martinique en lui accordant une dérogation pour utiliser ces produits prohibés ailleurs parce que cancérigènes. Apparemment ces békés, soutenus par le lobby européen Eurodom, semblent défendre le système d'une agriculture intensive pour augmenter les quotas d'exportation de la banane en Europe. En vérité, il s'agit moins de vendre la banane antillaise très fortement concurrencée par les « bananes dollars » et celles des pays d'Afrique, de la Caraïbe et du Pacifique qui bénéficient d'accords avec l'Union européenne, que d'engranger les aides allouées (les montants compensatoires) et de remplir de produits de consommation les containers vides de bananes au retour pour alimenter à moindre coût de transport les réseaux békés de la grande distribution.

Hérodote, n° 135, La Découverte, 4^e trimestre 2009.

Il est un autre élément du contexte de crise, plus conjoncturel celui-là : la présidence française de l'Union européenne. Le secrétaire d'État à l'Outre-mer, M. Yves Jégo, a ainsi présenté en Conseil des ministres du 25 juin 2008 une communication relative à la place des « outre-mer » dans la présidence française de l'Union européenne. La France voulait profiter de sa présidence pour convaincre ses partenaires européens du bien-fondé des politiques européennes en faveur de l'outre-mer, faire évoluer leur perception et montrer que ces territoires sont une chance pour l'Europe. En prévision de cette présidence, Michèle Alliot-Marie (ministre de l'Intérieur) et Yves Jégo ont réuni le 9 juin 2008 leurs homologues européens et les commissaires chargés de la politique régionale, du développement et de l'aide humanitaire pour préparer l'avenir des politiques en faveur de ces territoires. Comme il se doit, « les participants sont convenus d'un certain nombre d'actions à mener, dont une politique européenne de continuité territoriale afin de faire baisser les prix des liaisons aériennes et maritimes. Ils ont par ailleurs demandé à la Commission européenne d'étudier les modalités d'expérimentation d'une plate-forme de coopération régionale associant l'Union européenne, les États, les régions ultrapériphériques, les pays et territoires d'outre-mer et les organisations régionales concernées. Des manifestations seront organisées pour valoriser les atouts des "outre-mer" européens. La conférence sur les changements climatiques et la biodiversité qui se tiendra à La Réunion au mois de juillet 2008, est annoncée comme l'occasion pour l'Union européenne d'inclure dans sa politique environnementale un nouveau volet qui s'appuiera sur les "outre-mer" européens IEDOM ». De belles paroles en somme.

Enfin, pour préparer sa loi pour l'outre-mer, dite LOPOM, et suite aux débats qui ont eu lieu à la Guadeloupe le 6 juin 2008, Yves Jégo organise le 25 juin 2008 une table ronde à Paris, réunissant l'ensemble des socioprofessionnels ultramarins. À l'issue de cette concertation, le secrétaire d'État annonce les mesures qui seront présentées en Conseil des ministres du 28 juillet 2008. Elles portent principalement sur la défiscalisation des logements : tous les logements achevés avant le 31 décembre 2011 bénéficieront de l'actuel régime de défiscalisation. Le logement social : les 1 200 € définissant le plafond de base de la réduction d'impôts seront relevés à 1 800 €. L'impôt sur les sociétés : l'abattement fiscal atteindra 300 000 €. Les cotisations sociales : l'allègement des cotisations sociales sera total pour les salaires inférieurs à 1,6 Smic et diminuera progressivement, pour être nul à 4,5 Smic. Le coût de ces différents dispositifs est évalué à 10 milliards d'euros sur cinq ans. Autrement dit, de nouveau un régime d'exception domienne très favorable aux patrons.

Enfin, depuis le 16 juin 2008, un service de transport public est mis en place en Guadeloupe. Concernant également l'épineuse question du chlordécone, un Plan chlordécone 2008-2010 a été décidé et une enveloppe globale de 33 millions

d'euros a été débloquée pour la Guadeloupe et la Martinique afin de répondre aux quarante actions du plan et financer l'installation d'un laboratoire d'analyses aux Antilles.

On le voit, tous les problèmes exposés dans la plate-forme de revendication du LKP ont donc fait l'objet d'études, de séminaires, d'assises assorties de résolutions, mais sans réel effort de traduction par des politiques cohérentes pertinentes et efficaces. *In fine*, il s'agit plus de faire de la communication politique que de mettre en œuvre les vraies solutions politiques au mal-développement de l'archipel. Le LKP s'est donc saisi de ces thématiques et en a fait le socle de sa contestation, manière de sommer responsables et décideurs de mettre un terme à l'affichage politique et, par ricochet, de stigmatiser l'inefficacité de la gouvernance locale. C'est en effet ce comportement politique où le discours prend le pas sur les actes qui a fini par exaspérer les leaders d'opinion sociaux et culturels qui se sont fédérés au sein du LKP, entendant faire mettre en pratique l'adage créole : *palé pa zafè sé fè zafè ki zafè* (« la palabre n'est plus de mise, place à l'action »).

Une crise organisée mais non programmée

Une même génération de leaders diplômés et politisés

Le leader du LKP, Elie Domota, charismatique quadragénaire, est en 2008 le nouveau secrétaire général de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG), le plus représentatif des syndicats de l'île. Il est né dans une famille modeste et a vécu dans un quartier populaire de la Basse-Terre, dit du Bas du bourg. La seconde figure du mouvement, Jean-Marie Nomertin, quadragénaire également, est un fils d'agriculteur et lui-même petit planteur. Il est depuis peu le nouveau secrétaire général de la Confédération générale des travailleurs guadeloupéens, poste obtenu en raison de son aura et de son engagement au côté des agriculteurs de la banane à Capesterre.

Les deux « quadras » sont entourés de leaders syndicaux : Force ouvrière (FO), Centrale des travailleurs unis (CTU), Union des producteurs de Guadeloupe (UPG), Union des marins pêcheurs de la Guadeloupe (UMPG), Syndicat maritime des pêcheurs artisans de la Guadeloupe (SYMPAG), etc. Ils ont adhéré dès le départ au mouvement et appartiennent sensiblement à la même génération, celle qui a une formation politique ou du moins a eu un éveil à la politique dans les années 1980 ou encore avec l'UPLG (l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe), époque où le mouvement indépendantiste d'inspiration maoïste, guévariste ou trotskiste était à son apogée. Rappelons que l'UPLG, créée en 1977,

HÉRODOTE

est issue de l'Association générale des étudiants guadeloupéens (AGEG) créée en 1962 (année de l'indépendance de l'Algérie) et du GONG (Groupe d'organisation nationale de la Guadeloupe) créé en 1963. Tous deux prônent alors la rupture avec l'État français et mettent en place des stratégies de conscientisation de la jeunesse et des travailleurs en créant des syndicats. Dans les années 1980, la majorité des futurs leaders du LKP, Elie Domota en tête, militent dans ces syndicats et organisations.

Le 5 décembre 2008 est le point de départ de la contestation, c'est-à-dire le jour où, à la suite de la victoire de l'UGTG aux élections prud'homales, ce syndicat, à l'initiative de son nouveau secrétaire Elie Domota, invite l'ensemble des leaders des organisations syndicales à se réunir et à y associer ceux des organisations politiques et culturelles appartenant à la génération issue, on l'a dit, du travail de militantisme politique organisationnel réalisé par les partis indépendantistes, surtout l'UPLG, des années 1970 aux années 1990.

L'objectif affiché par le LKP est d'élaborer un socle de revendications sur la base de l'expertise de chacun des protagonistes pour régler au départ la question de la cherté de la vie et singulièrement celle du prix de l'essence distribuée par la société monopolistique SARA. Le groupe désigne unanimement Elie Domota comme porte-parole du LKP en raison de la position dominante de son syndicat UGTG mais aussi du fait de son savoir-faire de fédérateur. Il élargit rapidement le groupe de trente personnes à dix-huit autres représentant la société civile. Rejoignent ainsi le LKP les responsables de l'ADEIC (Association des consommateurs), de l'UDCLCV (Union départementale consommation logement et cadre de vie), de la CNL (Confédération nationale du logement), du comité de l'EAU, de l'association Espérance environnement, du monde associatif culturel (Akiyo – Mouvman Kiltirel VOUKOUM) et aussi les représentants d'autres syndicats plus conservateurs, tels que SGEP-SNEC (Syndicat guadeloupéen de l'enseignement privé/Syndicat national de l'enseignement catholique), SPEG (Syndicat des personnels de l'éducation en Guadeloupe). Enfin on y trouve également l'avocat Harry Durimel (de la même promotion et au parcours quasi similaire à celui de Patrice Tacita), représentant des Verts de Guadeloupe, et les trotskistes de Combat ouvrier.

La stratégie du LKP est de constituer un groupe d'experts sur les problèmes qui, au-delà de celui du coût de la vie, nécessitent une connaissance technique des dossiers pour acculer l'État, les collectivités et le patronat à donner enfin des réponses crédibles aux cinquante points de revendication de la plate-forme du LKP. Le nouveau et jeune secrétaire général du Parti communiste guadeloupéen, Félix Flemin, élu depuis seulement un an, rejoint à la demande d'Elie Domota ce clan des leaders d'opinion syndicaux, associatifs et politiques. Il sera l'un des grands animateurs du mouvement, mais il sera surtout l'un des rares à

afficher ouvertement la dimension politique du mouvement en intervenant sur la nécessité d'un changement de statut et sur l'éclosion d'une conscience nationale guadeloupéenne.

Les membres du LKP ont, en raison de leur appartenance à la même génération, en commun d'être en dehors des antagonismes souvent relationnels et idéologiques qui opposaient les anciens dirigeants de ces partis et syndicats. Ils sont animés d'une volonté commune de faire taire les dissensions qui avaient contribué, en partie, à la désertion de leurs militants et à la mise en sourdine du mouvement indépendantiste, voire de son étouffement durant plus de deux décennies. Il y a en effet eu auparavant plusieurs tentatives d'union de ce type qui ont avorté en raison de l'absence de leader charismatique capable de fédérer sur des objectifs communs. Cependant, le LKP peut être considéré comme le prolongement de la première tentative réussie d'union de syndicats et d'associations qui eut lieu en 2005 à l'occasion de la fermeture de la mutuelle MGEN. Le 21 octobre 2005, les organisations Akiyo, Copagua (Collectif des patriotes guadeloupéens), Mouvman Nonm, UGTG, en mémoire du 21 octobre 1801, ont restitué aux Guadeloupéens les locaux du Palais de la Mutualité situés dans le quartier de l'Assainissement à Pointe-à-Pitre. Pourquoi cette « restitution » symbolique ? En raison d'un décret européen, qui exige que les mutuelles disposent d'une trésorerie de 100 000 euros, faute de quoi leur liquidation serait prononcée. L'UGTG s'est saisie de la question avec un collectif d'avocats guadeloupéens pour porter l'affaire devant le Conseil d'État. En attendant le verdict, le collectif occupe les locaux du Palais de la Mutualité, à proximité du siège de l'UGTG, qui devient en décembre celui du LKP. Contrairement à la France métropolitaine, la mutuelle, aux Antilles françaises, se cantonne à assurer les obsèques. En effet, les mutuelles participent d'une tradition culturelle typiquement antillaise qui consiste à cotiser pour que le contractant puisse bénéficier d'une sépulture décente sans sollicitation des tiers familiaux. Les premières mutuelles, telle Mare Gaillard, l'une des plus puissantes financièrement de l'archipel, ont été fondées par les ouvriers agricoles syndiqués de la canne dans la section de la commune du Gosier. Ceci explique en grande partie l'intérêt des syndicats envers les mutuelles, car ils y voient un moyen de fidéliser leurs adhérents.

Une stratégie politique qui s'appuie sur la mémoire de l'esclavage

Le véritable sens politique du LKP « Ligue contre les profiteurs » est à rechercher du côté du leader du Mouvement pour une Guadeloupe indépendante (MPGI) de Luc Reinette. Fondateur du Comité international du peuple noir (CIPN), il travaille méthodiquement à la sensibilisation des Guadeloupéens noirs à la

HÉRODOTE

mémoire de l'esclavage. Ainsi, il organise en 1998 une reconstitution « live » de l'arrivée sur le port de Pointe-à-Pitre d'un bateau négrier. Plus de 10 000 personnes assistent avec une grande émotion à ce « revival ». La même année, grâce à une souscription populaire, le CIPN finance une statue imposante du « commandant Ignace ». C'est lui encore qui, le premier, pense à créer un espace muséographique capable de restituer la « mémoire piétinée du peuple guadeloupéen ». En 2004, il souffle donc au président de la région l'idée d'un musée de la traite et de l'esclavage, intitulé Mémorial Acte. La région décide de s'impliquer totalement dans le projet et de le financer intégralement (45 millions d'euros). Une première pierre est posée à proximité de l'aéroport Pôle Caraïbes. Mais, quand le projet prend forme, on s'aperçoit très vite que l'emplacement prévu ne suffira pas. La municipalité de Pointe-à-Pitre, qui de son côté a entrepris de réaffecter la friche de l'ancienne usine Darboussier désaffectée, propose ce vaste espace, idéal sur le plan symbolique pour le projet puisque cette usine fut le témoin de nombreuses luttes syndicales et qu'elle est située dans le quartier populaire du Carénage. Une seconde première pierre est posée le 27 mai 2008, toujours par le président du conseil régional, avec cette déclaration surprenante : « permettre aux Guadeloupéens, aux Caribéens et aux peuples du monde entier, descendants ou non (*sic*) d'esclaves, d'affirmer qu'ils sont tous issus de l'esclavage... de témoigner par leur présence de leur condamnation de l'esclavage jusque dans ses formes contemporaines ». Le CIP avait invité les différentes composantes ethniques du peuple guadeloupéen à une « grande marche » qui se terminait sur le site du Mémorial lors de la pose de la première pierre.

Il faut noter que les premières marches du LKP, notamment celle du 16 décembre 2008, feront symboliquement trois fois le tour de ce quartier pour, d'une part, signifier à ceux qui vivent dans ces quartiers défavorisés l'intérêt que leur porte le collectif et, d'autre part, vénérer par la même occasion ce futur haut lieu de la mémoire. C'est aussi ce même 16 décembre 2008 que le LKP décide de battre le pavé à Pointe-à-Pitre pour une demande d'audience auprès du sous-préfet afin de lui soumettre une plate-forme de revendications présentée par une délégation de quinze personnes. Mais le nouveau préfet de Basse-Terre, récemment nommé, sous-estime ou/et ne prend pas la mesure de la profondeur ni de la gravité de cette manifestation et n'accorde pas le rendez-vous demandé. Il a encore moins mesuré le bien-fondé des cinquante points (voir en annexe de cet article) de la plate-forme de revendication du collectif et l'adhésion populaire que celle-ci pourrait susciter. Les marches devenant de plus en plus populaires, le collectif LKP, fort de ce rapport de force, exige de rencontrer les représentants politiques et patronaux de l'île. Finalement, le préfet leur donne rendez-vous au complexe World Trade Center de Pointe-à-Pitre pour entamer les discussions, curieusement très médiatisées de par la seule volonté du préfet qui convoque une

télévision locale privée plutôt de droite (Canal 10) pour filmer les négociations. Tous les institutionnels, les politiques et les représentants patronaux sont présents pour répondre aux cinquante points de la plate-forme de revendications. Les négociations se font donc en direct et en prime time sous l'œil médusé de la population des trois départements français des Amériques qui suit durant trois jours de retransmission les débats grâce aux liaisons satellitaire et câblée. Le préfet, le patronat et les élus, pressés de questions solidement argumentées, deviennent de véritables cibles pour les intervenants-experts du LKP et principalement pour son porte-parole Elie Domota, qui dissèque les mécanismes des abus dont est prioritairement victime la majorité noire et indienne de l'île.

Le préfet a peut-être sous-estimé la qualité et le sérieux des argumentaires préparés par les experts du LKP. Ceux-ci ont, en effet, mis en difficulté voire en échec les institutionnels, les représentants des collectivités locales et les grands élus, sans oublier le patronat. Ainsi, la rencontre qui pour le préfet devait être un moment de vérité au cours duquel il aurait le rôle de médiateur, a basculé dans une accusation publique et argumentée de l'État du fait de la méconnaissance de la Guadeloupe par le préfet mais aussi du gouvernement Fillon, surveillé de près par le président de la République. Celui-ci était en effet très attentif mais aussi craintif car privé des relais locaux de son prédécesseur Jacques Chirac, notamment de ceux de la sénatrice Lucette Michaux-Chevry, tenue à distance car jugée trop proche de l'ancien président. Nicolas Sarkozy voulait peut-être aussi expérimenter outre-mer la démocratie directe en lieu et place de l'activation habituelle des réseaux de pouvoir locaux classiques de la droite. Et ce d'autant plus que celle-ci a implosé du fait des rivalités entre la député du Moule, Gabrielle Louis-Carabin (proche de Sarkozy à l'époque), et Lucette Michaux-Chevry qui, en dépit de la perte des élections régionales, conserve un réseau de pouvoir efficace et une grande popularité, supérieure à celle de son adversaire.

Au cours des premières négociations, chaque expert du LKP défend son dossier. Le gros dossier de la marge réalisée sur le prix de l'essence est défendu personnellement par Elie Domota qui fait la brillante démonstration en prime time, à la télévision, des manœuvres dilatoires de la SARA pour procéder à la fixation des prix du carburant que les services de l'État sont censés contrôler. Il profite de cette occasion pour développer avec un brio certain l'analyse de la société créole post-coloniale qui perpétue les discriminations ethnosociales et il verbalise le constat qu'en haut de l'échelle sociale se trouvent les leucodermes békés et métropolitains et, en bas, les phénotypes nègres et indiens. Cette situation, selon lui, entrave l'avènement d'un dialogue et d'une paix sociale tant les antagonismes séculaires raciaux se confondent avec ceux de classe. Aujourd'hui encore, la majorité noire est généralement discriminée à égale compétence avec un métro ou un béké et de ce fait privée de postes d'encadrement et de responsabilités dans son propre pays.

La retransmission de ce débat par les télévisions locales va consacrer la popularité des dirigeants du LKP et la fuite en avant des représentants de l'État qui essaient de reprendre la main. Le gouvernement, conscient du discrédit public porté aux services de l'État et de la faiblesse de la classe politique locale, dépêche *in extremis* le secrétaire d'État à l'Outre-mer Yves Jégo, mais seulement dix jours après le début de la grève qui a commencé le 20 janvier. À charge pour Yves Jégo de reprendre les négociations. Mais l'impuissance des responsables politiques locaux et de l'État à régler les problèmes a considérablement accru le mécontentement populaire et assis solidement la popularité des revendications du mouvement LKP qui désormais se pose en tant que porte-parole du peuple, victime du système de «pwofitasyon».

Les leaders du LKP prennent également la mesure de l'attente que le mouvement populaire suscite auprès de la population désœuvrée et sans perspectives d'avenir, notamment la pléthore de jeunes surdiplômés des universités françaises et européennes dont les perspectives d'embauche en tant que cadres sont plus probables à l'étranger ou en métropole que dans leur île natale. Le LKP affiche alors clairement ses intentions d'une «guadeloupéanisation» des emplois comme en Corse, ce qui d'un point de vue éthique est tout aussi dommageable que la domination des békés et métropolitains. Mais les dirigeants du LKP, Domota en tête, ont eux-mêmes vécu cette situation et sont donc très bien placés pour en parler. Par exemple, avant d'être nommé au poste de directeur adjoint du «Pôle emploi» (ex-ANPE de la Guadeloupe), Elie Domota a «galéré» durant deux longues années en Guadeloupe alors qu'il était diplômé d'une maîtrise d'administration économique et sociale et d'un troisième cycle d'urbanisme.

En outre, les événements se déroulent sur fond d'espoir suscité par l'avènement du premier président noir américain Barack Obama, qui augure ici aussi un «*yes we can*» pour un ordre plus juste, dans une société créole qui serait enfin débarrassée des stigmates de son passé esclavagiste et postesclavagiste, toujours difficilement assumé par la majorité de ses composantes. Les «origines hawaïennes donc créoles» (*sic*) d'Obama créent dans les sociétés créoles antillaises, à l'instar de la société américaine, un espoir incommensurable qu'elles puissent s'affranchir du poids des stigmates hérités de la période esclavagiste. Cette période postesclavagiste nourrit encore des relations ambivalentes et conflictuelles tant dans le fonctionnement économique que social entre groupes ethniques qui composent ces sociétés créoles. Ainsi, lors des événements, les commentaires risquaient volontiers la comparaison avec les États-Unis en disant que si l'Amérique avait Obama, en Guadeloupe on pouvait se targuer d'avoir Domota. Celui-ci, de surcroît, est porteur du nom du prophète de la Bible qui durant une période, longue elle aussi de quarante-quatre jours (durée du mouvement en Guadeloupe), aurait traversé le désert pour sauver le peuple élu. Compte tenu que les sociétés créoles antillaises

sont profondément marquées par le poids de la religion catholique, et plus récemment de celles d'obédience protestante (évangéliste, adventiste, témoins de Jéhovah), on assistait à une forme d'œcuménisme et une sorte de grande spiritualité se dégageait durant cette période. Les marches étaient assimilées par mimétisme à un chemin de croix qui devait aboutir à l'avènement d'une société et d'un homme guadeloupéen nouveau.

Le malaise et le mécontentement étaient si profonds que l'on a assisté à un véritable divorce entre la société civile et ses représentants politiques, pris de court et contraints d'accompagner les revendications pour ne pas se couper de leurs électeurs, au risque de désigner l'État comme unique responsable. Il y a eu néanmoins une opportunité de réunir la population et ses représentants, après les départs de la table de négociation du préfet puis celui précipité d'Yves Jégo, convoqué à Paris pour se faire tancer pour ses prises de position trop favorables au LKP. On était à ce moment précis dans une situation de vide politique tel, que ce front aurait pu, si le LKP avait été plus conciliant et ne pas opposer sa légitimité populaire à la légitimité représentative des élus, contribuer à accélérer le processus de la mise en place d'un véritable pouvoir local en Guadeloupe. On peut se demander *a posteriori* si cette perspective n'a pas effrayé les protagonistes locaux et ce, d'autant plus que l'opinion publique métropolitaine et le gouvernement n'y étaient pas opposés.

Crise du système départemental ou crise postcoloniale ?

Cent soixante et un ans après que la République a aboli l'esclavage en 1848 et soixante-trois ans après la mise en place d'une départementalisation placée sur l'aspiration égalitariste avec la France hexagonale – réclamée par les ténors de la gauche antillaise, dont Aimé Césaire – pour échapper à l'exploitation des békés qui ne voulaient pas appliquer les lois sociales mises en place au sortir de la Seconde Guerre mondiale –, une nouvelle donne géopolitique serait-elle désormais à l'œuvre ?

L'ampleur de la contestation sociale dans les DOM-TOM, ces ex-colonies françaises du golfe du Mexique et de l'océan Indien, dont la Guadeloupe a été le chef de file, exprimerait-elle une réaction face à une crise institutionnelle ou face à une tentative rampante de perpétuer des inégalités sociales et raciales générées par le dévoiement des principes égalitaristes républicains ? Plus clairement dit, les gouvernements de gauche comme de droite ont une constante dans leur politique outre-mer qui consiste à « saupoudrer » les économies de ces départements en accordant plus de crédits au nom de l'égalité et plus d'exonérations au nom de la spécificité. Ainsi, la défiscalisation a attiré outre-mer des chasseurs de

HÉRODOTE

primes métropolitains plus qu'elle n'a encouragé un véritable développement endogène des îles. Cette situation renvoie, dans les représentations créoles, aux inégalités de la société esclavagiste du siècle dernier mais cette fois clivées entre bénéficiaires des transferts de la départementalisation et du rattachement à l'Union européenne, autrement dit majoritairement les fonctionnaires et les métropolitains, et les autres, les autochtones agriculteurs, artisans, pêcheurs et petites mains du tertiaire.

Or le système politique départemental outre-mer est aussi en crise en raison du contexte de crise économique mondiale qui touche l'État central et qui, par voie de conséquence, n'entend plus assurer comme par le passé son fonctionnement providentiel. C'est-à-dire le maintien sous perfusion des économies insulaires à coups d'importants transferts budgétaires au nom de l'égalité républicaine et de toujours plus d'exonérations d'impôts au nom de la spécificité « domienne ».

Cette crise peut à bien des égards être fondatrice d'un nouveau pacte républicain entre la France hexagonale et ses outre-mer. En effet, les autorités publiques, il faut bien le reconnaître, ne l'ont pas anticipée ou, en tout cas, n'ont pas imaginé qu'elle serait d'une telle ampleur. D'ailleurs, les leaders du LKP eux-mêmes ont été dépassés par son écho médiatique international et ses incidences sur la géopolitique interne de l'île, c'est-à-dire l'avènement d'une opinion publique agissante qui donne une légitimité populaire au LKP au risque de déposséder la représentativité électorale de sa légitimité. Les leaders politiques, surtout ceux de la Guadeloupe, n'ont pas mesuré la gravité et la profondeur des contradictions et des malaises qui traversaient les sociétés ultramarines :

– Les antagonismes et les ressentiments d'une histoire postesclavagiste qui perdurent, en raison de l'absence d'une réelle reconnaissance par la représentation nationale de l'esclavage comme constitutif de la mémoire collective française (en dépit du vote de la loi Taubira portant sur la reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité).

– Les politiques ont sous-estimé l'obstination de l'ethnoclasse béké qui souhaiterait maintenir sa position dominante héritée de sa situation historique de rente. Ceci dans un contexte où la crise mondiale et le dogme libéral venaient de faire franchir la limite de ce que les plus fragiles des Antillais et Guyanais pouvaient encore supporter ! (1,77 € pour un litre d'essence en Guyane, 1,53 € en Guadeloupe, alors que les revenus moyens et médians sont nettement plus faibles que dans l'Hexagone.)

– Les frustrations grandissantes des jeunes, souvent surdiplômés, qui ne voient pas d'issue au chômage et à la précarité.

– Les monopoles arrogants de l'import-export et des services qui exploitent sans scrupule la population, parfois avec l'inertie, voire la complicité passive, de l'État.

- La répartition inégale de la richesse, des terres, de l'influence, du pouvoir.
- La prégnance obsédante des réseaux communautaristes békés d'origine martiniquaise pour les plus puissants, métropolitains puis juifs syro-libanais et indiens. L'existence d'un certain patronat, autonome du Medef, qui refuse de moderniser sa pensée et ses pratiques et qui exacerbe la dégradation du dialogue social avec des syndicats qui eux ont réussi à faire taire leurs dissensions dans le collectif contre les abus de la « pwofitasyon ».

Ainsi, la crise a eu en quelque sorte une vertu : elle a tout mis sur la table. Mais, au regard de l'analyse de ce qui a été en définitive le plus touché et le plus malmené dans cette crise, figure le lien entre ces territoires et la République.

Les premières manifestations du LKP en Guadeloupe ont suscité une large adhésion populaire car elles répondaient au besoin des Guadeloupéens d'exprimer un ras-le-bol face à la dégradation de leurs conditions de vie (qui figurent pourtant parmi les plus enviées de la Caraïbe mais qui sont totalement artificielles car fruit des transferts sociaux et budgétaires de l'État central métropolitain). Pourtant il y a eu des dérapages, voire des dérives « racistes » avec le saccage souvent ciblé d'entreprises contrôlées ou soupçonnées d'appartenir au groupe HBG de Bernard Hayot. Les marches allaient *crescendo*, rassemblant jusqu'à 100 000 personnes. Pour assurer la mobilisation, les itinéraires passaient souvent par des lieux de mémoire stratégiquement choisis par le LKP pour revivifier les épopées des luttes syndicales et les répressions du pouvoir central.

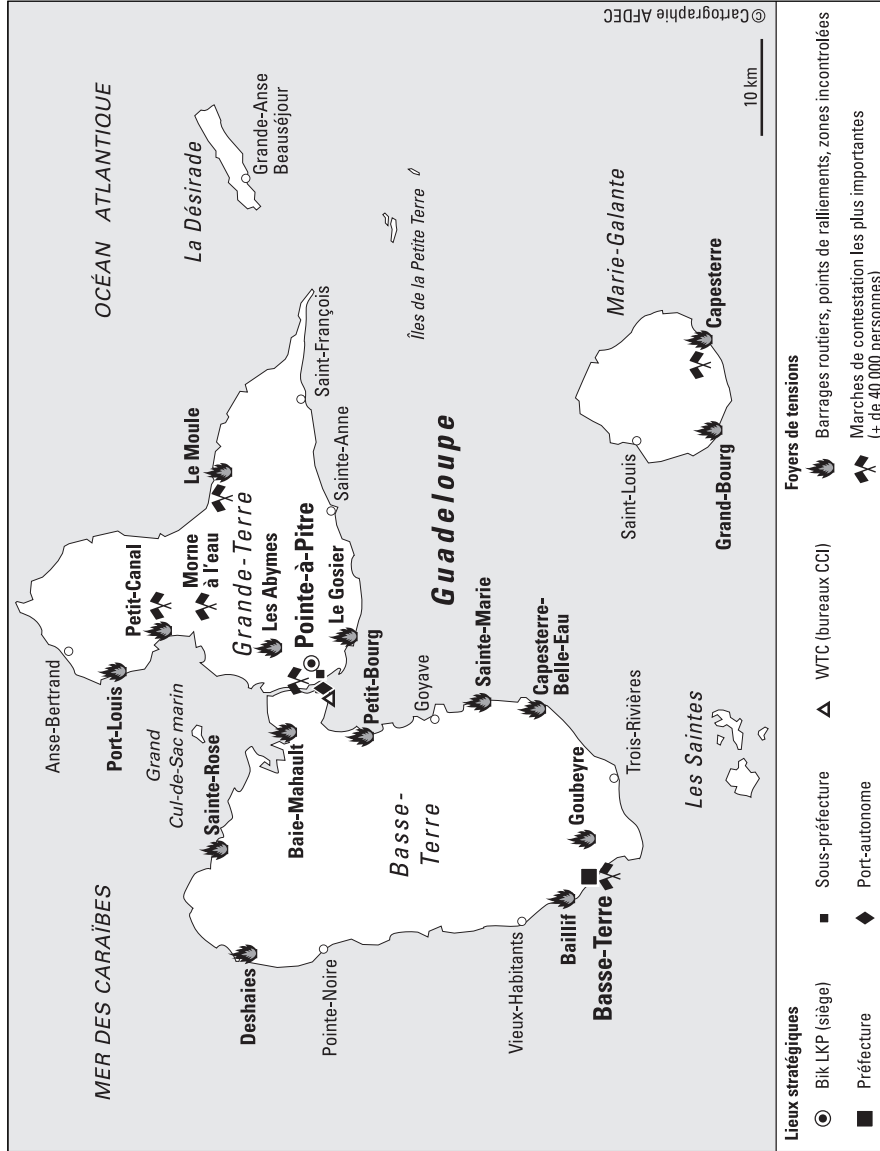
L'itinéraire des marches : en suivant les lieux de mémoire

Elles mettaient en scène des périodes historiques, visant à placer l'événement dans un continuum révolutionnaire. Le président de région, le socialiste Victorin Lurel, qui n'était pourtant pas opposé au mouvement, a été l'un des rares responsables politiques à critiquer cette stratégie. Il a dénoncé ces rituels qui :

[...] entretiennent une conscience victimaire et doloriste chez les Guadeloupéens les plus fragiles, en cherchant à les convaincre que leur condition de nègres les condamne à être exploités à vie, qu'ils n'ont rien à espérer, donc rien à perdre, et que leur seul salut est dans la contestation et la protestation radicale et nihiliste (discours à l'Assemblée nationale du 16 février 2009).

Durant les quarante-quatre jours de manifestation, l'État est apparu décontenancé, indécis, hésitant. Non pas dans la gestion de l'ordre public qui a été exemplaire car, dans un contexte très tendu, il a su trouver l'équilibre entre son devoir de permettre aux Guadeloupéens d'aller et venir librement et la nécessité de permettre à ceux qui voulaient manifester de le faire. Nonobstant, il n'a pas permis à ceux qui voulaient ne pas faire grève de travailler. Cependant, dans la

CARTE 1. – LES HAUTS LIEUX DE CONFLITS



Hérodote, n° 135, La Découverte, 4^e trimestre 2009.

On trouve dans la cartographie de ces lieux de conflits les marches de contestation les plus importantes qui vont réunir jusqu'à plus de 40 000 participants.

Le 16 et 17 décembre 2008 du début des demandes de négociation du LKP.

Lancement de la grève générale le 20 janvier 2009.

Le 24 janvier 2009, défilé au WTC à Baie-Mahault.

Le 25 janvier 2009, défilé carnavalesque de conscience avec les groupes de « masques à tambours » dans les rues de Pointe-à-Pitre.

Le 30 janvier 2009, deuxième plus forte mobilisation suite au départ du préfet Desforges qui quitte et arrête les négociations le 28 janvier 2009.

Le 7 février 2009, défilé imposant à Basse-Terre.

Le 9 février 2009, plus forte mobilisation qui réunit plus de 100 000 personnes qui défilent dans les rues de Pointe-à-Pitre, Basse-Terre et Marie-Galante.

Le 14 février 2009, marche commémorative des tueries du 14 février 1952 au Moule avec participation de la presse internationale et de Christiane Taubira.

Le 16 février 2009, apparition des barrages dans les rues, principalement à Morne-l'Eau, Gosier, Sainte-Rose, Capesterre, etc. Affrontements avec les forces de l'ordre.

Le 17 février 2009, généralisation des barrages, la Guadeloupe est paralysée, et assassinat du syndicaliste de la CGTG Jacques Bino abattu sur un barrage.

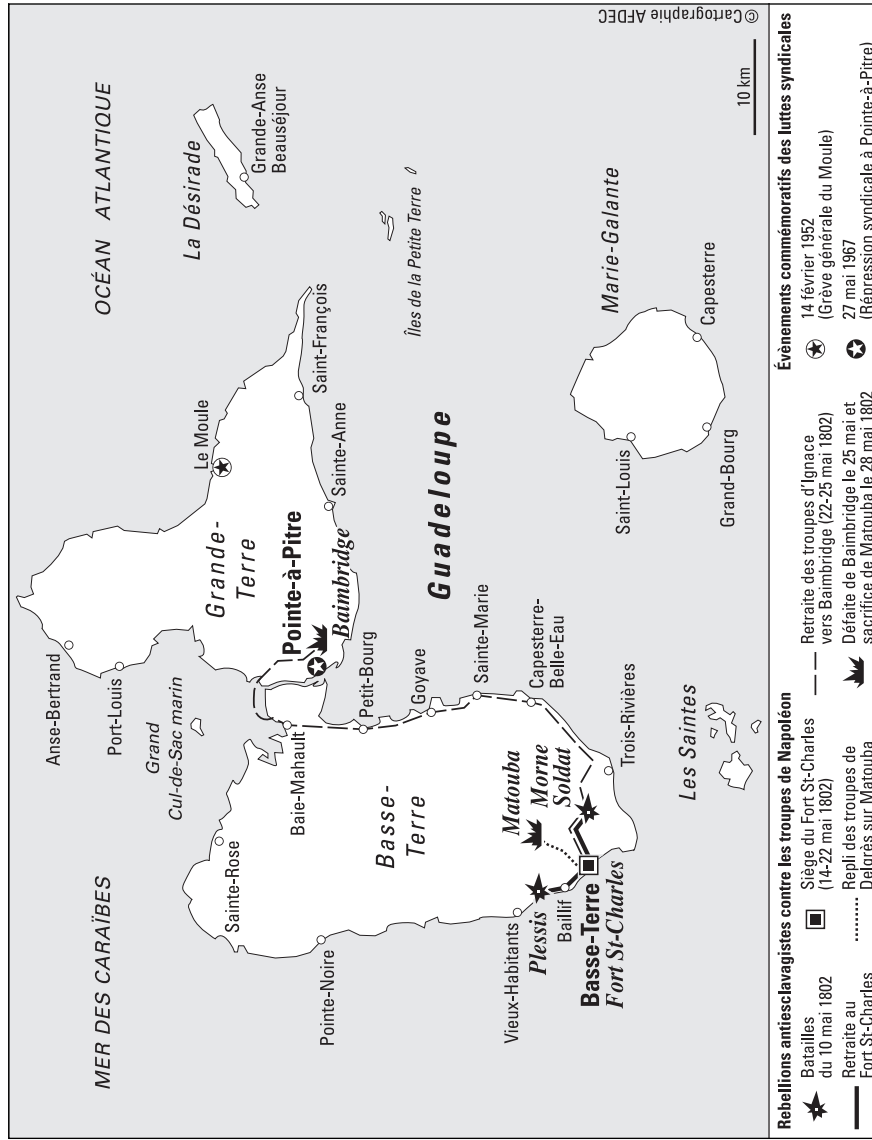
Le 22 février 2009, funérailles de Jacques Bino au BIK du LKP et à Petit-Canal où il est enterré.

Le 26 février 2009, signature de l'accord interprofessionnel sur l'augmentation de 200 euros sur les bas salaires intitulé « Accord Jacques Bino » ; le Medef est absent.

Le 4 mars 2009, signature du protocole d'accord entre le préfet, les collectifs et le LKP. Suspension du mouvement de grève générale qui a duré quarante-quatre jours.

Le 3 octobre 2009, reprise de la marche avec des milliers de participants (25 000 personnes selon le communiqué du LKP) pour dénoncer le non-respect par l'État de la signature du protocole de fin de conflit.

CARTE 2. – LIEUX ET ÉVÉNEMENTS EMBLÉMATIQUES DE LA CONSCIENCE GUADELOUPÉENNE



Rebellions antiesclavagistes contre les troupes de Napoléon

- ★ Batailles du 10 mai 1802
- Siège du Fort St-Charles (14-22 mai 1802)
- Retraite au Fort St-Charles
- Delgrès sur Matouba
- ★ Événements commémoratifs des luttes syndicales
- ★ 14 février 1952 (Retraite des troupes d'Ignace vers Baimbridge (22-25 mai 1802))
- ★ 27 mai 1967 (Défaite de Baimbridge le 25 mai et sacrifice de Matouba le 28 mai 1802)
- ★ (Grève générale du Moule)
- ★ (Répression syndicale à Pointe-à-Pitre)

Hérodote, n° 135, La Découverte, 4^e trimestre 2009.

Sur cette carte, on peut distinguer les événements historiques suivants, utilisés par le mouvement comme faits fondateurs de l'émergence d'une conscience nationale guadeloupéenne :

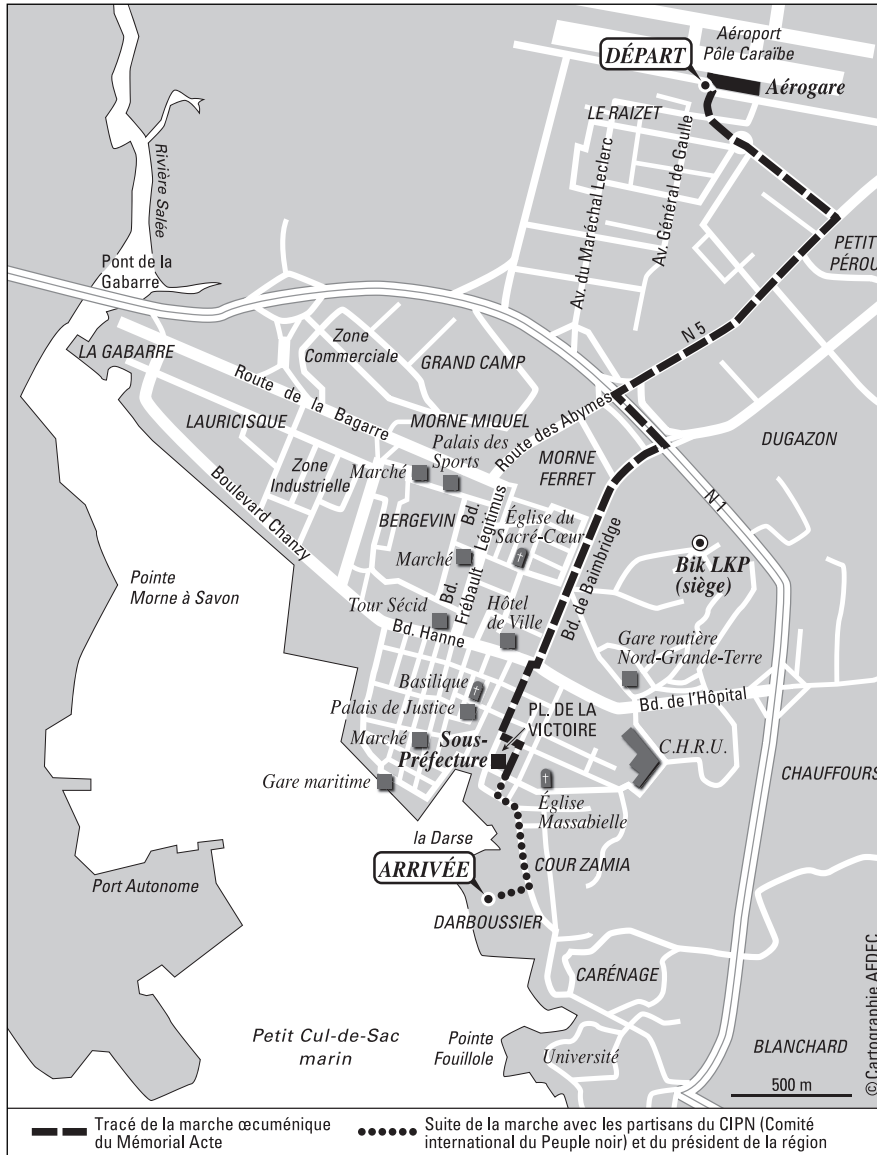
10 mai 1802 retraçant la bataille opposant l'armée guadeloupéenne dirigée par Delgrès aux troupes napoléoniennes débarquées sur le pont du Plessis séparant les communes de Vieux-Habitants et de Baillif. Cette longue bataille verra le repli des troupes guadeloupéennes vaincues au Fort Delgrès (actuellement Fort Saint-Charles) à Basse-Terre.

27 mai 1802 : repli du reliquat des troupes basé au Fort Delgrès vers les hauteurs de Matouba à Saint-Claude qui se soldera par le suicide collectif des combattants guadeloupéens se sentant vaincus qui préféreront se donner la mort plutôt que de subir le retour de l'esclavage promulgué par le consulat de Napoléon. Leur chef Delgrès péra lui aussi en laissant un discours antiesclavagiste et prorépublicain et se fera sauter avec ses partisans aux cris de « Vivre libre ou mourir ».

Fin mai 1802 verra aussi la lutte des lieutenants de Delgrès en Grande-Terre, à Baimbridge et à Petit-Canal contre les forces napoléoniennes conduites par Richepanse.

Événements commémoratifs des luttes syndicales qui ont débouché sur des tueries par des forces de l'ordre : 14 février 1952 (quatre personnes assassinées à l'occasion d'une grève pour l'augmentation des salaires des ouvriers de la canne) et 27 mai 1967 (une centaine de morts sur la place de la Victoire à Pointe-à-Pitre à l'issue de la grève des ouvriers du bâtiment).

CARTE 3. – MARCHÉ DU MÉMORIAL ACTE



Hérodote, n° 135, La Découverte, 4^e trimestre 2009.

gestion politique de la crise, sa faiblesse a été patente. En premier lieu, le nouveau préfet Desforges a accepté des négociations dans un format qui risquait de mettre l'État en difficulté, puis le secrétaire d'État, Yves Jégo, a surenchéri en faisant des promesses allant dans le sens des revendications du LKP pour désamorcer le mouvement avant même de les faire valider par sa tutelle : ce qui a eu pour résultat de consolider les blocages et d'attiser les incompréhensions.

L'État a montré de graves lacunes dans la gestion interministérielle de la crise, ce qui s'est révélé plus grave dans un contexte ultramarin où les sujets sont le plus souvent transversaux et où la coordination s'impose davantage. Il ressort de tout cela qu'aux Antilles aujourd'hui l'État est affaibli et son image écornée. Cette crise a révélé des aspirations profondes tant du côté de l'État que des décideurs locaux sur la nécessité d'accorder aux départements français d'Amérique plus d'autonomie de décision dans la gestion de leurs affaires tout en veillant au respect de l'équilibre des pouvoirs, principalement celui du contrôle imputable à l'État qui aurait pendant longtemps été trop laxiste.

La départementalisation, qui fut finalement une forme originale, peut-être unique au monde, de décolonisation politique, n'a pas réellement permis l'émergence d'un pouvoir économique guadeloupéen. La nomination d'un dirigeant noir au Medef, à la tête d'un simple bureau de consulting en développement dans la zone industrielle de Jarry (donc sans réelle surface économique), peut être interprétée comme étant de l'affichage de représentation. Les véritables patrons à la tête des plus grosses fortunes des îles sont les békés et les représentants des grands groupes métropolitains. Aujourd'hui, à l'évidence, après plus de soixante ans de départementalisation, si les stigmates du colonialisme perdurent assurément dans les outre-mer, la France n'est plus en Guadeloupe dans une logique coloniale. Il paraît clair que, si la majorité des Guadeloupéens exprimaient le vœu de sortir de la République, ni l'État ni aucun parti politique national ne s'y opposeraient. Selon un récent sondage, 51 % des métropolitains se disent favorables à l'indépendance de la Guadeloupe, mais seuls 14 % des Guadeloupéens partagent ce point de vue.

La complexité de la crise

La crise guadeloupéenne semble être à la fois liée à la crise du système départemental et identitaire dans le sens de la construction d'une territorialité (au sens d'un sentiment d'appartenance territoriale) marquée par le poids des contradictions et antagonismes ethnicosociaux hérités du passé. Elle est enfin une crise sociale car elle touche au maintien d'un niveau de vie relativement élevé mais qui ne résulte pas d'un développement endogène.

Les causes de cette crise seraient en premier lieu imputables aux effets pervers de la départementalisation et à la prégnance des représentations contradictoires qui travaillent la société créole postcoloniale guadeloupéenne. Ainsi, la départementalisation, qui devait assurer l'égalité avec la métropole, est devenue un système spécifique dérogatoire au droit commun qui a accumulé les anomalies : la fiscalité d'abord et l'octroi de mer, taxe sur les produits importés de la métropole ou de l'extérieur.

Après le camouflet infligé par le LKP aux élus et au préfet dans les premières négociations entamées fin décembre 2008, Yves Jégo prônait une redéfinition de la gouvernance de ces territoires.

Il faut que les liens entre la métropole et ses directoires soient remis à plat. Est-ce qu'il faut garder, par exemple, un secrétariat d'État à l'Outre-mer?... Ce n'est pas que cela sert à rien, mais est-ce que l'on ne peut pas avoir une organisation plus moderne ? Est-ce que l'on ne peut pas avoir, à l'intérieur des grands ministères, des directions de l'Outre-mer et puis quelqu'un qui, au sein du gouvernement, incarne l'Outre-mer ? La grève générale qui paralyse la Guadeloupe depuis un mois a au moins pour vertu de mettre à plat le modèle (*France 24*, 19-02-2009).

Aucune voix ne s'est élevée pour débattre de cette proposition, ni en Guadeloupe ni en France hexagonale, le gouvernement ayant opté pour le lancement des états généraux en Outre-mer, en espérant collecter les aspirations des populations pour lancer son plan Marshall pour les DOM.

L'autre crise qui traverse la société créole guadeloupéenne est identitaire. La présence parmi les dirigeants du LKP de pas moins de cinq associations culturelles les plus influentes de l'île atteste de l'importance de la question de l'identité culturelle en Guadeloupe. La départementalisation n'a pas permis d'enrayer le processus de dépersonnalisation ou d'écartèlement de l'identité créole entre l'aspiration à plus d'égalité et de reconnaissance et l'assimilation à la culture française. La charismatique sénatrice de droite Lucette Michaux-Chevry, qui fut la présidente des deux collectivités régionale et départementale durant plus de trois décennies, a fait son *mea culpa* en reconnaissant que les politiciens locaux ont été dépassés et discrédités par ce mouvement populaire. La principale raison, selon elle, tient à l'insuffisance d'investissement des politiques publiques dans les projets culturels qui auraient eu pour vertu de valoriser et de réconcilier le Guadeloupéen avec son histoire et sa culture créoles complexes et marquées du sceau des antagonismes coloniaux. La participation active au mouvement des associations culturelles de masse tels les groupes populaires Akiyo et Voukoum, dont les présidents ont signé une charte commune pour la défense des éléments patrimoniaux et culturels, confirme cette hypothèse et l'on peut dater les prémices du mouvement avec l'affaire des mutuelles en 2005. Il faut souligner aussi qu'en cette

période de Carnaval, en février, c'est le moment où ces groupes culturels agissent activement dans les mouvements populaires. Militants d'une certaine conception de la culture guadeloupéenne, ces groupes font aussi un travail d'insertion et d'accompagnement des jeunes dans les quartiers urbains défavorisés, dispensent des animations dans les écoles et sont régulièrement invités en métropole pour participer à des projets culturels (apprentissage des différents rythmes du tambour Ka, conception de masques, etc.) à visée d'insertion dans les banlieues parisiennes ou dans le sud de la France, notamment à Marseille et Bordeaux. Ils ont, tout au long des marches, accompagné les mouvements de foule qui entonnaient en chœur ce refrain devenu célèbre : « *La gwadloup sé tan nou la gwadloup sé pa ta yo... Yo péké fè sa yo vlé adan péyi an nou* » (« la Guadeloupe est à nous c'est pas à vous », sous-entendu les profiteurs qui regroupent l'ethnoclasse dominante des békés d'origine martiniquaise et les sociétés monopolistiques métropolitaines telle la SARA ne feront plus ce qu'ils veulent dans notre pays). Certains voyaient dans ce refrain l'expression d'une dérive raciste du mouvement. Cette version peut être toutefois tempérée par la mixité sociale des manifestants et l'exacerbation suscitée au-delà des frontières de la Guadeloupe par les dénonciations des situations d'abus et de rente rendant le mouvement populaire, nationalement et internationalement.

Enjeux et perspectives de la crise : analyse des propositions récentes permettant de sortir de l'impasse

Depuis la visite du président Sarkozy en juin 2009, venu au départ pour relancer les états généraux pour la Guadeloupe, l'État fait montre de plus d'interventionnisme. Le président a reporté *sine die* la question de l'évolution statutaire de l'île, c'est-à-dire, comme l'ont exprimé les deux présidents des exécutifs locaux, une fois que le Congrès des élus du conseil général et régional, comme en Martinique, se sera prononcé sur le choix de l'article constitutionnel et les modalités d'exécution de la consultation populaire. Le RSTA (revenu supplémentaire temporaire d'activité), qui est une adaptation locale du RSA de la métropole et qui ne devait s'appliquer outre-mer qu'en 2010, est mis en œuvre bon an mal an et concernera 45 000 bénéficiaires pour un coût pour l'État qui sera de 80 millions d'euros. Outre le RSTA, le gouvernement a injecté pour 70 millions d'euros afin de faire bénéficier les entreprises en difficulté du report de leur dette fiscale et sociale pour 500 entreprises. Patrick Devedjian, ministre en charge du plan de relance, est venu le 23 juillet 2009 offrir aux socioprofessionnels guadeloupéens une enveloppe de 7,3 millions d'euros pour suppléer à l'inertie des banques locales (75 % des banques ne joueraient pas le jeu de la relance selon la présidente

de la CCI, Colette Koury (propos rapporté par le quotidien *France Antilles* du 24 juillet 2009). Les socioprofessionnels sont contraints de solliciter directement le médiateur de crédit et le représentant d'Oséo afin d'accélérer les délais d'accès aux aides de l'État. Le ministre est aussi venu inaugurer les grands chantiers financés en partie par l'État pour relancer l'économie de l'archipel, notamment les travaux du Camp Jacob, second pôle universitaire que l'État cofinance à 25 %, soit 7,5 millions d'euros dans la commune de Saint-Claude en Basse-Terre, venant en appui de celui de Pointe-à-Pitre en Grande-Terre.

Au total, l'aide de l'État se montera pour l'année 2009 à 62 millions d'euros pour l'investissement, 15 millions pour les prestations sociales, 22 millions d'investissements pour les entreprises publiques, 120 millions d'investissements des collectivités locales par le biais du système de remboursement de la TVA, auxquels s'ajoutera le rallongement des 7,3 millions.

Dans un sondage fait par l'institut Qualistat et paru le 29 juillet 2009 [*France Antilles*, 29 au 30 juillet 2009], les Guadeloupéens estimaient que leur situation personnelle n'avait guère évolué après les quatre mois de longue mobilisation du LKP et 52 % d'entre eux ne seraient pas favorables à un nouvel appel à la mobilisation. Pour le leader Elie Domota, « le mouvement a permis de mettre le doigt sur les dysfonctionnements de notre société » (déclaration faite au quotidien *France Antilles*, 30 juillet 2009) et d'énumérer ensuite les quelques avancées obtenues : la stabilisation des prix du loyer dans les logements sociaux, la baisse des prix sur 1 400 produits de première nécessité, la diminution de l'octroi de mer sur soixante types de produits, la baisse consentie par les concessionnaires sur le prix des pièces détachées, la mise en œuvre du RSTA pour 60 000 bénéficiaires, le vote d'une aide de 3 millions d'euros en faveur des personnes âgées et handicapées, une aide globale de 13 millions aux agriculteurs et aux pêcheurs, et la baisse des tarifs dans les transports depuis juillet 2009 en faveur des étudiants et personnes âgées. La nomination de la première secrétaire d'État à l'Outre-mer d'origine guadeloupéenne, Marie-Luce Penchard (fille de la sénatrice Lucette Michaux-Chevry), serait aussi imputable au mouvement.

La mission d'information sur les prix des carburants dans les DOM, présidée par Patrick Ollier et créée en début de crise à la demande des députés Taubira et Almont, tous deux vice-présidents de cette même mission, livrait le 24 juillet 2009 ses conclusions. Celles-ci se présentaient sous la forme de vingt et une propositions destinées à renforcer la transparence et envisager des baisses de prix qui seront débattues prochainement devant la représentation nationale. Le gouvernement a demandé *via* sa nouvelle secrétaire d'État guadeloupéenne d'augmenter le 15 septembre 2009 de 6 centimes les prix à la pompe. Il considère que depuis la crise, avec un baril qui est passé de 40 dollars à 70 dollars, des réajustements doivent être faits pour éviter que l'État soit le seul à payer le différentiel d'un prix

fixé politiquement dans le cadre des accords pour obtenir la paix sociale. L'une des préconisations fortes de la mission est la suppression de l'observatoire des prix et son remplacement par un comité indépendant, qui pourrait être présidé par un représentant de l'autorité de la Concurrence. L'objectif étant de maintenir le système des prix administrés par le préfet tout en révisant et simplifiant le mécanisme opaque de la fixation des prix. Quant à la stratégie qui devrait être mise en œuvre pour contrôler la SARA, le gouvernement se trouve face à un dilemme. Il convient de décider soit de la fermeture de son activité raffinerie et d'importer le pétrole brut de Rotterdam (ce qui ferait gagner 19 centimes par litre selon le rapport Bolliet), soit de privilégier le modèle social en cours qui permet de préserver les 500 emplois directs ou indirects que procure le *statu quo* actuel. Ce choix reviendrait plutôt à préserver les avantages économiques et sociaux pour la Martinique, où sont concentrés majoritairement les emplois et fixé le siège de la société, plutôt que pour l'archipel guadeloupéen. L'avenir de la société SARA pourrait aussi dépendre des éventuelles négociations de l'État français avec les États-Unis d'Obama et le Venezuela de Chavez (qui auraient tous deux des visées d'intégration régionale pour les départements français des Amériques [DFA]... et du plateau de la Guyane) qui pourraient approvisionner d'ici trois ans ces DFA en carburant, répondant aux normes européennes. La commission envisage également le scénario d'une recapitalisation par l'État qui constituerait, selon Patrick Ollier, une minorité de blocage lors de la création d'une filiale de stockage, là où « les marges sont conséquentes », pour rentrer dans le nœud gordien de la formation des prix. Concernant l'activité raffinerie proprement dite, les parlementaires suggèrent de la transformer en « Pôle de compétitivité européen sur la recherche des normes applicables aux hydrocarbures, compatibles avec les exigences de la réduction des gaz à effet de serre ».

Conclusion

Une grève générale populaire qui dure quarante-quatre jours et conduite par un mouvement unitaire tous azimuts pour exiger l'arrêt des « pwofitasyons » ou abus contre les populations, qui sont liés à la perpétuation des situations de rente : ce mouvement est, sinon historique à l'échelle des territoires d'outre-mer présentant des stigmates postcoloniaux, du moins fondateur ou annonciateur de nouvelles stratégies de résistance mises en place par des citoyens victimes des dégâts collatéraux d'une mondialisation rivée sur des doctrines ultralibérales.

Depuis la signature de l'accord interprofessionnel « Jacques Bino » sur les salaires le 26 février 2009 et celui du 4 mars 2009, l'archipel guadeloupéen, jusqu'au 3 octobre 2009, date de la réactivation des marches de contestation du

HÉRODOTE

LKP, a vécu dans un climat social lourd, à l'instar de cette période intercyclonique d'accalmie qui précède la reprise des bourrasques. Le LKP de la Guadeloupe, chef de file de la contestation, étend la contagion de la contestation aux autres DOM Martinique, Guyane et Réunion, voire à la Corse et à la Nouvelle-Calédonie depuis les accords de Corte du 8 août 2009 (voir *infra*, p. 197). Le passage remarqué du leader du LKP à la fête de l'Humanité et ses rencontres avec les leaders syndicalistes français en grève préfigurent sans doute une rentrée sociale tourmentée pour le gouvernement de François Fillon. Et ce d'autant plus que la braise a été ravivée en Guadeloupe par les rapports et annonces récents.

La première annonce est faite par la nouvelle secrétaire d'État à l'Outre-mer, Marie-Luce Penchard, d'augmenter graduellement de 2 centimes jusqu'à 28 centimes le prix de l'essence pour l'année en cours. La volonté étant de revenir à un niveau de prix qui tienne compte de la situation du marché, c'est-à-dire du cours du pétrole brut et des sources d'approvisionnement. Mais ces éléments n'ont pas d'interactions directes sur les mécanismes opaques de la fixation des prix. Il en va de même sur les incidences de la hausse générale des prix qui, au niveau local, est davantage tributaire des hausses des taxes de l'octroi de mer prélevées par la région.

Le LKP maintient la pression sur la secrétaire d'État, en adressant au gouvernement et au tout nouveau réseau UMP, en ordre de bataille pour les régionales, le message suivant : « être guadeloupéenne n'est pas un gage de compétence » (discours d'Elie Domota au meeting d'ouverture du LKP le 18 septembre à Basse-Terre). Les élus aussi sont sous la pression du LKP (notamment le président du conseil régional Victorin Lurel qui, tactiquement, s'est opposé à l'augmentation des 2 centimes), sommés d'user de leur légitimité électorale pour faire appliquer les conditions édictées par l'accord de fin de conflit qui prévoyait que toute décision susceptible de le modifier devait faire l'objet de négociations avec les contractants. À ceci il faut ajouter l'engagement du président de la République qui prévoyait que toute décision était suspendue jusqu'à la publication des conclusions des états généraux de l'Outre-mer, notamment celles de la commission en charge de la question de la fixation des prix, attendues pour le 1^{er} octobre 2009.

Le leader de la CGTG Jean-Marie Nomertin a, durant ce même meeting du 18 septembre 2009, fait part de ses suspicions concernant la mort du syndicaliste Jacques Bino dont le jeune arrêté, présumé coupable, ne serait qu'un « bouc émissaire ». Au total autant d'ingrédients pouvant mettre le feu aux poudres.

En revanche, l'unité syndicale est demeurée intacte et les esquisses d'une stratégie d'« alliance des masses » se dessinent par l'encouragement à créer dans chaque quartier des « BIK à Pawol ». Entendez par là des débats qui seraient l'expression d'une démocratie directe où les éléments recueillis serviraient à l'élaboration d'un projet de société alternatif porté par le LKP.

Au niveau de la recherche d'alliances stratégiques régionales, il est de plus en plus évident que des contacts sont établis avec le président du Venezuela, Hugo Chavez, *via* le secrétaire du Parti communiste Félix Flemin, pour apporter une réponse à la diversification des sources d'approvisionnement en pétrole de la Guadeloupe, et aussi avec les leaders américains noirs. La question de l'évolution statutaire est balayée d'un revers de main par Elie Domota, car il la soupçonne de faire partie des stratégies de désengagement de l'État. Celui-ci, en transférant à la future administration territoriale (ayant fait le choix de l'autonomie par l'article 74) la charge de la réparation des 400 ans d'abus depuis l'esclavage, esquiverait ainsi son obligation à « régler sa dette coloniale » par sa participation active à un développement véritable de l'archipel guadeloupéen. Et, pendant ce temps, les élus guadeloupéens s'enlisent dans des calculs électoralistes à l'approche du scrutin des régionales 2010.

La seconde annonce qui risque de mettre le feu aux poudres est l'avis formulé le 8 septembre 2009 dans le rapport de l'autorité de la Concurrence confirmant la pérennisation des pratiques anticoncurrentielles de la grande distribution et du fret maritime. Ils s'adjugent pourtant des marges commerciales bénéficiaires allant jusqu'à 100 % par le jeu des prix de revente imposés, des exclusivités de clientèle ou des restrictions au commerce parallèle, bref autant d'infractions susceptibles d'être qualifiées pénalement d'ententes anticoncurrentielles.

En vérité, les enjeux politiques que recouvre la géopolitique de la crise guadeloupéenne sont profonds et réels et portent en premier lieu sur le nouveau pacte républicain à faire émerger outre-mer pour clarifier la relation de l'Hexagone avec ses « confettis d'empire », tant du point de vue de la gouvernance que de la place qu'ils occuperont dorénavant dans l'ensemble national.

Annexe

La plate-forme du LKP

Les 50 points déclinés autour des 10 thèmes suivants avec les revendications phares que sont :

1) Niveau de vie

- Un relèvement immédiat et conséquent d'au moins 200 euros des bas salaires, des retraites et des minima sociaux afin de relancer le pouvoir d'achat, de soutenir la consommation des produits guadeloupéens et plus généralement la demande.
- Un salaire minimum calculé sur le coût réel de la vie en Guadeloupe.
- Création d'un bureau d'étude chargé de calculer l'évolution des prix des produits réellement consommés par les travailleurs.

- Réductions d'impôts, fondées sur la justice fiscale.
 - Baisse significative de toutes les taxes et marges sur les produits de première nécessité et sur les transports.
 - Baisse des taux de taxe sur les carburants. Suppression de la taxation sur les produits locaux.
 - A. Logements : Gel des loyers pour une période indéterminée et pour 2009 annulation de l'augmentation de 2,98 %.
 - B. Environnement : Contamination des terres par la chlordécone : définition de mesures sanitaires pour protéger les populations des zones contaminées et indemnisation des victimes professionnelles et civiles.
 - C. Transports : Mise en place d'un véritable service des transports des usagers.
- Révision des conditions d'exécution des marchés par les groupements vis-à-vis des transporteurs (mise en fonction de la billetterie, fixation du prix à verser pour chaque sous-traitant en fin de mois).

2. Éducation

- Maîtrise de la gestion des postes et des personnels en Guadeloupe pour permettre une politique de l'emploi et de la formation conforme à nos besoins.
- Disposer d'un pouvoir décisionnel en matière de programmes d'orientation, d'éducation de gestion des ressources, de la mise en place d'un plan de titularisation des personnels contractuels et des contrats aidés.

3. Formation professionnelle

- Création d'une structure assurant un véritable service public de la formation professionnelle capable de suppléer le nouveau Centre régional de la formation professionnelle (CRFP) pas à la hauteur des enjeux.
- Création de filières de FP liées à tous les secteurs stratégiques pour le développement de la Guadeloupe et adaptées à nos réalités avec production de référentiels spécifiques (agriculture, environnement, énergies renouvelables, etc.).

4. Emploi

- Priorité d'embauche pour les Guadeloupéens et obligation pour les entreprises bénéficiant de l'aide publique.
- Respect de l'obligation des travailleurs handicapés.
- Réhabilitation du fonds social de l'ex-ASSEDIC pour les situations individuelles.
- Limitation du CDD à 6 mois, renouvelable une fois, à l'issue du renouvellement embauche du salarié.
- Participation des représentants des salariés dans les instances dirigeantes de l'entreprise avec voix délibératives.
- Plan social, reclassement et formation obligatoire quel que soit le nombre de licenciés et l'effectif salarié de l'entreprise.

– Remboursement par l'entreprise des aides publiques perçues en cas de licenciement économique.

5. Droits syndicaux et libertés syndicales

– Obligation d'un accord de branche ou d'entreprise avant toute autorisation de travail le dimanche.

– Négociation d'un accord de branche et interprofessionnel sur l'exercice du droit syndical et d'une convention collective dans tous les secteurs.

– Représentation des syndicats de Guadeloupe dans toutes les entreprises et les organismes paritaires (ASSEDIC, Sécurité sociale CAF, AGEFOS PME-FONGECIF...).

– Reconnaissance du 27 mai, jour férié et chômé.

6. Services publics

– Transparence sur la fixation des prix de l'eau, des transports, des carburants, des loyers, du gaz, de l'électricité, des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

– Baisse immédiate de 50 centimes du prix des carburants.

– Baisse des prix de l'eau, du transport passagers et des communications.

7. Production

Volet agricole :

– Maintien et aménagement du foncier agricole afin de créer des entités de production viables et en constante recherche d'autonomie.

– Maintien du traitement des dossiers collectifs par les SICA et les groupements de producteurs ; exonération de la taxe foncière au profit des exploitants agricoles sur l'ensemble du territoire ; suppression des taxes sur les engrais, les désherbants, les semences, les aliments de bétail et le gasoil, etc.

– Paiement des aides aux agriculteurs ; Mise en place de mécanismes fiscaux et douaniers pour développer la préférence guadeloupéenne.

Volet Pêche :

– Suppression immédiate de toutes les taxes perçues sur les matériels, révision du coût des intrants.

– Révision du texte concernant les exonérations au titre de l'URSSAF pour les marins pêcheurs embarqués seuls.

– Traitement des problématiques des conditions de vente en gros et en détail ainsi que ceux de l'aménagement portuaire, des points de ravitaillement, zones d'entretien des navires et de stockages de matériels.

8. Aménagement du territoire et infrastructures

A. La Maîtrise foncière

– Fixer à 50 000 ha la surface agricole incompressible sous forme de Zones agricoles protégées (ZAP) et la mise en place d'une commission d'évaluation et de

contrôle annuels, arrêt de toutes spéculations immobilières et de la discrimination privant les Guadeloupéens du droit à l'accèsion à la propriété.

– Arrêt des nouvelles implantations de stations-services et de l'extension des grandes surfaces. Publication de tous les baux passés par les collectivités locales avec les particuliers et/ou des structures privées, à propos de la mise à disposition des terres achetées par ces dites collectivités.

B. Développement équilibré du territoire

– Rééquilibrage des territoires pour harmoniser l'organisation, la complémentarité et la répartition des activités sur l'ensemble du pays.

– Renforcement des pôles secondaires aux pôles principaux (Région Pointoise et Basse-Terre).

– Redynamisation des bassins de vie par le développement économique d'activités de terroir. Dynamiser et valoriser les îles en s'appuyant sur leur identité culturelle.

– Redynamiser les quartiers et les bourgs susceptibles de développer l'emploi de proximité.

C. Les infrastructures

– Dynamiser l'habitat social au travers d'un recensement égalitaire et concerté des besoins (Région – État – Mairie).

– Création d'une pépinière artisanale et agricole qui serait la vitrine des produits du terroir.

– Développement urgent des réseaux de transport secondaires maritimes, inter-îles, intercôtiers.

– Arrêt du projet d'implantation du port en eaux profondes prévu dans le bassin cannier du Nord Grande-Terre.

9. Culture

– Prise en compte dans les médias de la langue et de la culture guadeloupéennes par la présence de représentants des associations culturelles dans les conseils d'administration.

– Favoriser le développement d'entreprises d'insertion culturelle, réhabilitation des lieux de mémoire populaire par l'adressage.

10. Arrêt de la « Pwofitasyon »

– Rachat par les collectivités du patrimoine foncier de l'hôtel Kalenda, en vue de la création d'une unité hôtelière de luxe et du reclassement des salariés licenciés.

– Restitution du patrimoine (financier, mobilier et immobilier) des mutuelles liquidées en Guadeloupe et dessaisissement de l'administrateur provisoire du dossier.

– Poursuite contre les responsables des massacres de mai 1967 à Pointe-à-Pitre et réparation des préjudices aux victimes et ayants droit.

GÉOPOLITIQUE DE LA CRISE GUADELOUPÉENNE : CRISE SOCIALE ET/OU POSTCOLONIALE ?

- Transparence et baisse des coûts des services et des taux pratiqués par les banques et par les établissements de crédit, priorités et facilités d'accès au marché et aux aides publiques pour les entreprises guadeloupéennes.
- Arrêts des abominations à l'encontre des travailleurs étrangers, résolution de tous les conflits en cours, arrêt de toutes les violences faites aux femmes.

Texte du 8 août 2009 rédigé à Corte

LIBÉREZ GÉRARD JODAR ET SES CAMARADES

Invités à débattre, lors des journées internationales de Corsica Libera, sur le thème de la « *dimension sociale dans les territoires sous domination française* », nous, syndicats membres de la Plate-forme des syndicats des nations sans État sous domination de l'État français :

Dénonçons vivement la répression menée à l'encontre des syndicalistes de l'UTG de Guyane, de l'UGTG de Guadeloupe et plus particulièrement l'emprisonnement de GÉRARD JODAR ET SES CAMARADES.

Condamnons l'État français pour ses pratiques basement coloniales au service des capitalistes et des exploités.

Apportons notre soutien sans faille aux travailleurs en lutte et à leurs organisations syndicales.

Nous appelons nos adhérents et sympathisants à préparer à tous les niveaux la riposte nécessaire.

Nous appelons tous les citoyens attachés aux libertés syndicales à s'informer et à se joindre à nos protestations et à nos actions.

Corti, le 8 août 2009.